

CRÉER ENSEMBLE LE MILIEU DE TRAVAIL DE DEMAIN

Initiative en matière de compétences en milieu de travail

En ce XXI^e siècle, la mondialisation des marchés, l'évolution rapide de la technologie et le vieillissement de la main-d'œuvre posent des défis aux entreprises canadiennes. En particulier, l'un des enjeux importants est la nécessité de disposer d'un nombre suffisant de travailleurs qualifiés et compétents.

Afin d'aider les entreprises à demeurer compétitives et à relever ce défi en ce qui a trait aux ressources humaines, le gouvernement du Canada a mis en oeuvre l'Initiative en matière de compétences en milieu de travail (ICMT).

D'une durée de trois ans, l'ICMT permettra de fournir une aide financière aux employeurs et à leurs partenaires qui veulent :

- promouvoir et mettre à l'essai de nouvelles façons d'améliorer les compétences des employés;
- améliorer les pratiques en matière de ressources humaines en milieu de travail.

Des études révèlent que le fait de développer les compétences des ressources humaines en milieu de travail et d'améliorer leur rendement accroît la productivité et la rentabilité.

RENFORCER LES PARTENARIATS

L'ICMT repose sur les partenariats. Le gouvernement du Canada collaborera avec les entreprises, les syndicats, les établissements d'enseignement et les autres ordres de gouvernement afin de contribuer à l'établissement de réseaux de savoir et de donner un élan au développement des compétences en milieu de travail.

INVESTIR DANS VOTRE AVENIR

En participant à l'ICMT, votre milieu de travail pourra profiter :

- d'une connaissance accrue des raisons et des moyens, pour et par lesquels votre organisation doit développer les talents et les facultés créatrices des personnes en emploi et ce, dans la poursuite de la réussite;
- de meilleures politiques et pratiques en matière de ressources humaines à l'appui de votre organigramme et de votre stratégie organisationnelle;
- d'un milieu de travail plus productif et plus novateur.

L'amélioration des compétences et du rendement des travailleurs canadiens vous aidera à réussir dans le contexte économique du XXI^e siècle.

RECONNAÎTRE LES INNOVATEURS

L'ICMT mettra en valeur les chefs de file qui contribuent au développement des compétences en milieu de travail, créent des alliances et collaborent avec les entreprises de leur secteur ainsi qu'avec celles d'autres domaines d'activités.

L'ICMT fera également connaître des pratiques exemplaires et des réussites particulières dans le cadre d'un programme de récompenses et de reconnaissance.

FINANCEMENT DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE – FONCTIONNEMENT

Des fonds seront versés pour des projets à court terme (un an au maximum) et des projets à long terme (durée maximale de trois ans).

Un lancement officiel national d'appels d'offre sollicitant les propositions aura lieu afin de permettre aux organismes intéressés à l'ensemble du pays d'y participer.

Les projets doivent appuyer les objectifs de l'Initiative, qui portent sur les compétences en milieu de travail ou sur les pratiques et les outils de gestion des ressources humaines en milieu de travail.

Le gouvernement du Canada est à la recherche de projets novateurs ayant le potentiel de donner des résultats remarquables qui pourront servir à un éventail d'organisations.

Une liste détaillée des bénéficiaires et des activités admissibles est incluse dans la trousse de demande et elle est affichée à notre site Web à l'adresse suivante www.rhdcc.gc.ca.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

Pour obtenir une trousse de demande ou pour en apprendre davantage sur le financement disponible, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante ou consultez notre site Web :

Initiative en matière de compétences en milieu de travail
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
112 rue Kent, tour B, 21^e étage
Ottawa, Ontario
K1A 0J9
www.rhdcc.gc.ca

LA STRATÉGIE DES COMPÉTENCES EN MILIEU DE TRAVAIL

L'ICMT est une des principales composantes de la Stratégie des compétences en milieu de travail (SCMT) du gouvernement du Canada.

Cette stratégie vise à aider les Canadiens à acquérir les compétences nécessaires pour occuper des emplois valorisants et productifs, ainsi qu'à veiller à ce que les besoins des employeurs soient comblés.

La SCMT vise à prioriser les trois activités suivantes :

- promouvoir l'investissement dans les compétences en milieu de travail;
- promouvoir la reconnaissance et l'utilisation des compétences;
- promouvoir la création de partenariats et de réseaux ainsi que l'échange d'information.

Les partenariats sont essentiels au succès de la SCMT et de ses initiatives.

Travaillons ensemble pour mieux former les ressources humaines, en créant des milieux de travail productifs qui misent sur le développement des compétences. Nous assurerons ainsi la prospérité du Canada à l'échelle d'une économie mondiale.

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce document, ou pour l'obtenir en supports multiples, prière de s'adresser au :

Centre de renseignements
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
140, promenade du Portage, Phase IV, niveau 0
Gatineau (Québec) K1A 0J9
Télécopieur : (819) 953-7260
Courriel : publications@rhdcc-hrsdc.gc.ca

